



GIE FORMATION
46 avenue Jean Jaurès
24120 TERRASSON-LAVILLEDIEU
Siret N° 87966517200026
TVA intracommunautaire : FR45879665172
SASU au capital social de 2000 Euros

LES INTERIMAIRES PROFESSIONNELS INDUSTRIE
TECHNIQUE ET NUCLEAIRE - LIP LYON TUYAUTERIE
ITN
69 RUE JEAN ZAY
69800 SAINT-PRIEST
SIRET N° : 98132384300129
FR07981323843

Facture n° 26F019912

N° client	Date Facture	Règlement	Date échéance	Tva Intracommunautaire	Siret
CLI-003045	06/03/2026	30 jours date de facture	05/04/2026	FR07981323843	98132384300129

Désignation	Apprenant(s)	Qté	Un.	PU. HT	Total HT	TVA
SES-013532	1	1Apprenant	-	250 €	20%	

APPAREIL RESPIRATOIRE ISOLANT (ARI) / MASQUE A AIR
FRAIS (MAF) - FORMATION INITIALE (réf. PRO-000011)

🕒 7 heure(s) sur 1 jour(s) 📅 04/03/2026 au 04/03/2026

📍 ABOS

👤 MASSE Florian

🏢 LIP LYON TUYAUTERIE SAINT PRIEST ITN

🎓 ERCELEP Emré

Convention de formation n°COV-022933

Bon de commande n° 2026-03-0089

Taux	Base HT	Montant TVA
20%	250.00€	50.00€

TOTAL HT	250.00 €
TOTAL TVA	50.00 €
TOTAL TTC	300.00 €

Pénalités pour retard de paiement : le taux d'intérêt des pénalités est égal à 3 fois le taux d'intérêt légal.

Le débiteur professionnel des sommes dues à la société GIE FORMATION qui ne seraient pas réglées à bonne date est redevable de plein droit d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40 € (art. D.441-5 du Code de commerce). Lorsque les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de cette indemnité forfaitaire, le créancier peut demander une indemnisation complémentaire, sur justification (art. L.441-6 alinéa 12 du Code de commerce).

Conditions d'escompte : sans escompte.



Pour vos règlements par virement

Banque CREDIT AGRICOLE CHARENTE PERIGORD
IBAN FR7612406000778001431050229
BIC AGRIFRPP824
Titulaire GIE FORMATION
Référence à préciser Facture n° 26F019912

Pour vos règlements par chèque libellé à l'ordre de GIE FORMATION

Talon à joindre à votre règlement

CLI-003045
26F019912
300.00 €